Peregrinus: L'hospitalité spécialisée sur le chemin de Saint-Jacques (850-1150)

Adeline Rucquoi

▶ **To cite this version:**

Adeline Rucquoi. Peregrinus: L'hospitalité spécialisée sur le chemin de Saint-Jacques (850-1150). Voyages et Voyageurs, 130e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, Apr 2005, La Rochelle, France. halshs-00530872

HAL Id: halshs-00530872
https://shs.hal.science/halshs-00530872

Submitted on 2 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peregrinus: L'hospitalité spécialisée sur le chemin de Saint-Jacques (850-1150)

Adeline Rucquoi
C.N.R.S., Paris

À une date indéterminée, mais qui se situe de toutes façons avant l'année 834, une *revelatio* permit la découverte du tombeau de l'apôtre saint Jacques en Galice, dans le diocèse d'Iria. Le roi Alphonse II le Chaste, auteur du premier privilège connu en faveur du sanctuaire, mentionne bien que le "très saint corps" a été révélé "de notre temps"[1]. Le privilège est adressé à "saint Jacques apôtre et à toi, notre père, l'évêque Théodemir", qui monta sur le siège d'Iria après 818. La découverte dut donc avoir lieu entre 818 et 834, soit au cours de la seconde décennie du IXe siècle.

La renommée du sanctuaire fut rapidement connue dans la majeure partie de l'Europe. La monarchie s'y était d'ailleurs employée. Vers le milieu du siècle, en effet, une épître, adressé par "Léon, évêque, à vous les rois des Francs et des Vandales, et des Goths et des Romains", fut diffusée à partir d'Oviedo ou d'Iria. Le patriarche de Jérusalem, Léon, y exposait les circonstances du transport – *translatio* – miraculeux du corps de l'apôtre, dans une barque, depuis la Terre Sainte jusqu'en Galice, et enjoignait finalement la "chrétienté" de prier Dieu et de croire que là se trouvait le corps de saint Jacques[2]. Cette pseudo-épître connut un succès immédiat. Dès 867, le moine Usuard de Saint-Germain-des-Prés signala, à la date du 25 juillet, qu'il s'agissait du jour de naissance de saint Jacques apôtre, frère de Jean l'Évangéliste, qui fut décapité sous Hérode; il termina en spécifiant que "ses ossements très sacrés, transportés de Jérusalem en Espagne, et ensevelis dans les ultimes confins de celle-ci", étaient vénérés[3]. Le récit fut relayé en 896 par Notker, moine de Saint-Gall en Suisse, qui précisa qu'il fallait croire en la présence effective de l'apôtre aux confins des Espagnes, montrant ainsi qu'il connaissait l'épître de León[4].

---

[1] M. Lucas Álvarez (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, Santiago de Compostela, Cabildo – Seminario de Estudios Gallegos, 1998, nº 1, p. 49-51: "... videlicet sanctissimum corpus revelatum est in nostro tempore...".

[2] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, Xunta de Galicia, 1998, *Lib.* III, c. II, p. 188-189. F. López Alsina, *La ciudad de Santiago de Compostela en la alta Edad Media*, Santiago de Compostela, Ayuntamiento, 1988, p. 122-127.

[3] Usuardus, *Martyrologium*, *Patrologia Latina*, vol. 124, c. 295: "...Natalis beati Jacobi apostoli, fratris Joannis evangelistae, qui ab Herode rege decollatus est. Hujus sacratissima ossa ab Hierosolymis ad Hispanias translata, et in ultimis earum finibus condita, celeberrima illarum gentium veneratione excoluntur".

[4] *Patrologia Latina*, vol. 131, c. 1125: "...Hujus beati apostoli sacratissima ossa ad Hispanias translata, et in ultimis earum finibus, videlicet contra mare Britannicum condita, celeberrima illarum gentium veneratione excoluntur. Nec immerito, quia ejus corporali praesentia et doctrina atque signorum efficacia iidem populi ad Christi fidem conversi referuntur. Ad quorum fidei confirmationem etiam beatissimus apostolus Paulus se iturum

À la fin du IX[e] siècle, le sanctuaire avait acquis une importance suffisante pour que l'évêque Sisenand (880-920) y transférât le siège de l'évêché et y fît construire une nouvelle église, qui fut solennellement consacrée en mai 899 en présence du roi Alphonse III[5]. Une lettre adressée aux chanoines de Tours par le roi vers 906 montre que le pèlerinage était toujours favorisé et même organisé par la monarchie; Alphonse III y recommande d'ailleurs la route maritime depuis les ports de la façade Atlantique jusqu'à La Corogne[6].

Les pèlerins semblent en effet avoir commencé à affluer vers le sanctuaire galicien. Dès avant la fin du IX[e] siècle, les récits font état de foules de pèlerins: Usuard de Saint-Germain-des-Prés, en 867, et Notker de Saint-Gall, en 896 disent bien dans leurs *Martyrologes* que le tombeau de l'apôtre était l'objet d'une très grande vénération populaire[7]. Si le récit qui rapporte le vol du corps de Prudence par l'évêque Geylon de Langres à son retour de Compostelle en 841 est sujet à caution[8], la première mention d'un pèlerin étranger, un clerc allemand aveugle qui, entre autres sanctuaires, "visita l'apôtre saint-Jacques en Galice" et y recouvra la vue, peut être datée de 930 environ[9].

Une vingtaine d'années plus tard, en 950-951, l'évêque du Puy, Godescalc, qui se rendait à Compostelle en grande compagnie, commanda la copie d'un ouvrage conservé dans la bibliothèque de Saint-Martin d'Albelda, laissant ainsi une trace de son passage[10]. Dix ans plus tard, en 961, l'évêque de Reims, Hugues de Vermandois, se trouvait à Compostelle[11]. Vers 983-984, le moine arménien Siméon, parti de Jérusalem pour une visite des grands sanctuaires d'Occident, traversa l'Aquitaine et la Gascogne et parvint en Galice "à l'église de saint Jacques apôtre"; il aurait ensuite délivré du démon la fille du roi[12]. À partir de l'an 1000, les mentions de pèlerins et de pèlerinages deviennent de plus en plus fréquentes dans la documentation, pour connaître une apogée dans la première moitié du XII[e] siècle.

De fait, le *Codex Calixtinus*, qui fut probablement compilé dans les années 1140 à Compostelle, mentionne, dans le sermon *Veneranda dies* du premier livre, les foules immenses de pèlerins étrangers qui confluaient vers le sépulcre de saint Jacques, parlant et chantant dans leurs

---

esse pollicetur". Voir K. Herbers, "El primer peregrino ultrapirenáico a Compostela a comienzos del siglo X y las relaciones de la monarquía asturiana con Alemania del Sur", *Compostellanum*, 36 (1991), p. 255-264.

[5] M. Lucas Álvarez (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, nº 18, p. 71-74.

[6] A. López Ferreiro, *Historia de la Santa A.M. Iglesia de Santiago de Compostela*, t. II, Santiago, 1899, app.nº XXVII, p. 57-60.

[7] *Cf.* notes 3 et 4.

[8] *Acta Sanctorum, Oct.* t.III, p. 348-377, cit. par P. Geary, *Furta Sacra. Thefts of Relics in the Central Middle Ages*, Princeton, 1978, p.154.

[9] K. Herbers, "El primer peregrino ultrapirenáico a Compostela a comienzos del siglo X y las relaciones de la monarquía asturiana con Alemania del Sur", *op.cit.*.

[10] Paris, B.N., Ms. Lat. 2855. Prologue publié dans M. C. Díaz y Díaz, *Libros y librerías en la Rioja altomedieval*, 2[e] éd., Logroño, Instituto de Estudios Riojanos, 1991, p. 279-281: "... compulsus a Gotiscalco episcopo, qui gratia orandi egressus a partibus Aquitaniae devotione promtissima magno comitatu fultus ad finem Galleciae pergebat concitus...". Le copiste termine en signalant que "Transtulit enim hunc libellum sanctissimus Gotiscalcus episcopus ex Spania ad Aquitaniam, tempore hiemis, diebus certis ianuarii videlicet mensis currente feliciter era DCCCCLXXXVIIII" [année 951]

[11] L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, 3 vols., Madrid, 1948, rééd. fac-simil: Pamplona, Gobierno de Navarra, 1992, vol. I, p. 44-45.

[12] *Acta Sanctorum, Julii*, t.VI, Anvers, 1729, p. 319-337: "*De S. Simeone monacho et eremita*"; p. 331.

langues maternelles[13]. N'est-ce là qu'une hyperbole? Peut-on effectivement constater un afflux de pèlerins vers la Galice? Où logeaient ces pèlerins? Les mentions d'auberges ou d'hôpitaux peuvent peut-être nous aider à reconstruire les premiers itinéraires suivis et à dater plus précisément l'évolution du pèlerinage en Galice.

Le devoir d'hospitalité est inscrit dans la Genèse à deux reprises, lorsqu'Abraham reçoit trois anges qui lui annoncent que sa femme Sarah lui donnera un fils (Gen., 18, 2-8) et lorsque Lot héberge deux anges qui le préviennent de la destruction de Sodome et Gomorrhe (Ge., 19, 1-8), permettant ainsi à saint Paul, dans son *Épître aux Hébreux*, de rappeler à ceux-ci: "N'oubliez pas l'hospitalité, car c'est grâce à elle que quelques-uns, à leur insu, hébergèrent des anges" (He 13, 2). Si le devoir d'hospitalité incombe à tous les chrétiens, il est plus particulièrement prescrit aux ordres monastiques. "On recevra comme le Christ lui-même tous les hôtes qui surviendront" précise le chapitre 53 de la règle de saint Benoît, qui ajoute plus avant: "On recevra avec une sollicitude et un soin particuliers les pauvres et les voyageurs étrangers, parce que c'est principalement en leur personne qu'on reçoit le Christ; car pour les riches, la crainte qu'ils inspirent porte assez à les honorer"[14]. La *Regula monachorum* qu'Isidore de Séville élabora au début du VII^{e} siècle stipulait pour sa part qu'un tiers des biens serait affecté aux pauvres et qu'ils seraient reçus dans les monastères[15].

Les monastères du nord de la Péninsule ibérique adoptèrent généralement des règles inspirées de celles de saint Benoît ou de saint Isidore et l'on peut supposer qu'ils hébergeaient donc les *peregrini*, les "étrangers" voyageurs qui s'adressaient à eux. Godescalc du Puy et son escorte s'arrêtèrent ainsi pendant l'hiver 951 dans le monastère de Saint-Martin d'Albelda, fondé en 924 par Sanche Garcés de Navarre et son épouse Toda et que régissait alors l'abbé Dulquitus[16]. De fait, une copie tardive du cartulaire du monastère révèle qu'une donation lui fut faite en juin 933 par le roi García Sanches afin que "*liberam in Dei nomine habeatis potestatem in cultura peregrinorum adque in alimonia monachorum*"[17].

Mais, curieusement, très rares sont les mentions relatives à l'hébergement des voyageurs. L'immense majorité des donations que reçurent alors les monastères du nord de la Péninsule semble avoir eu pour objet l'entretien de ceux et celles qui y vivaient ou encore l'illumination de l'église, passant sous silence l'existence de l'hôtellerie. C'est pourquoi, il nous a semblé intéressant de nous pencher précisément sur les établissements qui bénéficièrent de donations spécifiques pour l'accueil des étrangers. Les publications des chartes et documents conservées dans la majeure partie de l'Espagne du nord pour la période qui nous intéresse permet en effet d'infirmer certaines des

[13] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, *Lib.* I, c. XVII, p. 89.
[14] J.-P. Lapierre (éd.), *Règles des moines. Pacôme. Augustin. Benoît. François d'Assise. Carmel*, Paris, Le Seuil "Sagesses", 1982, p. 116-118.
[15] San Leandro, San Fructuoso, San Isidoro, *Reglas monásticas de la España visigoda*, éd. par J. Campos & I. Roca, Madrid, BAC, 1971, cap. XXIII, p. 123-124: "Advenientibus autem hospitibus promta adque alacris susceptio adhibenda est, scientes ob hoc in novissimum consequi retributionem...".
[16] M. C. Díaz y Díaz, *Libros y librerías en la Rioja altomedieval*, p. 53-85 et app. I, p. 279-281.
[17] A. Ubieto Arteta, *Cartulario de Albelda*, Zaragoza, Textos Medievales 1, 1981, n^{o} 7, p. 17-18.

hypothèses avancées par Juan Uría Ríu en 1949 – les documents cités n'existant pas ou étant des faux – et, parallèlement, de compléter la liste des lieux d'hébergement des pèlerins depuis les origines du pèlerinage jusqu'au *Codex Calixtinus*[18].

En juin 886, à Compostelle, le roi Alphonse III d'Oviedo et la reine Xemena firent don de salines à l'autel de saint Jacques et aux moines qui en assuraient le service, "pour la nourriture et la subsistance des moines, des pauvres et aussi des étrangers"[19]. Cinq ans plus tard, ils fondaient le monastère de Saint-Adrien de Tuñon, à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Oviedo, entre Trubia et Fuejo, et le dotaient de biens divers pour, notamment, "l'accueil des voyageurs et l'entretien des pauvres"[20]. La donation que fit en avril 911 le roi Ordoño II à l'église de Saint-Jacques de Compostelle avait entre autres pour objectif d'assurer la nourriture et l'habillement des moines, des pèlerins et des pauvres qui y arriveraient; néanmoins, comme celui de 886, le texte ne nous en est parvenu qu'au travers du cartulaire élaboré dans la première moitié du XII^{e} siècle, à l'époque de l'apogée du pèlerinage[21].

Il faut ensuite attendre le milieu du X^{e} siècle pour que les mentions relatives à l'accueil des voyageurs ou des pèlerins se fassent plus nombreuses. En 944 une donation aurait été faite par divers personnages au monastère de Saint-Martin de Modúbar, à quelques kilomètres au sud de Burgos, "pour l'éclairage de l'église, et pour sa dotation et celle des pauvres, de ceux qui vivraient là et de tous ceux qui y arriveraient"[22]. L'année suivante, en avril 945, le roi Ramire II fit don d'une *villa* au monastère des Saints-Facond-et-Primitif de Sahagún "voyant et prenant en considération le pouvoir de cette maison dans l'accueil et des étrangers – *peregrini* – qui y arrivent et aussi de tous les grands"[23].

En 952, les fondateurs du monastère de Saint-Sauveur de Sobrado, en Galice, confiaient à l'abbesse Gelvira la communauté de moniales et de frères qu'ils y installaient, et prévoyaient que les revenus devaient être partagés de façon équitable entre l'entretien des religieux, les aumônes aux pauvres, la nourriture des indigents, l'hébergement des voyageurs – *viatores* – et l'entretien des étrangers – *peregrini* – ainsi que pour l'illumination des autels[24]. En 958, puis en 968, les rois

[18] L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. I, p. 281-399.
[19] M. Lucas Álvarez (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, nº 13, p. 65-66: "... pro victu aut substancia monachorum, pauperum vel etiam peregrinorum...".
[20] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, Oviedo, CSIC, 1962, nº 13, p. 48-53: "... pro suscepcionem peregrinorum et sustentacionibus pauperum...".
[21] M. Lucas Álvarez (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, nº 21, p. 77-79: "... pro victu quoque et vestitu monachorum Dei deserviencium sub sacrosancto umbraculo vestro vel peregrinorum et pauperum adveniencium...".
[22] G. Martínez Díez, S.I., *Colección documental del Monasterio de San Pedro de Cardeña*, Burgos, Caja de Ahorros y Monte de Piedad, 1998, nº 43, p. 73-76: "... pro luminaria ecclesie vestre, atque stipendia earum et pauperum, vel qui (...) ibidem degentium cunctorumque advenientium...".
[23] J. Mª Mínguez Fernández, *Colección diplomática del monasterio de Sahagún (siglos IX y X)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1976, nº 98, p. 130-132: "... et nos videntes et considerantes imperium de ipsum domum in ospitum et perecrinorum ibidem advenientium seu et magnatorum ominum aliquid ibidem...".
[24] P. Loscertales de G. de Valdeavellano, *Tumbos del monasterio de Sobrado de los Monjes*, 2 vols., Madrid, Archivo Histórico Nacional, 1976, I, nº 3, p. 27-29: "...equaliter habeant per capita portione sicuti et religiosas qui Christo fuerint ibidem militature, seu in helemosinis pauperum vel victu egentium, ad hospicium viatorum

d'Oviedo firent divers dons à ce monastère de Sobrado, en spécifiant entre autres qu'ils devaient servir "pour recevoir les hôtes ou les étrangers – *hospites seu peregrini* –", ou encore "pour les étrangers qui y arriveraient"[25]. La documentation de Sobrado, monastère situé sur les voies qui mènent d'Oviedo et du port de Brigantium vers Compostelle, semble donc bien être la première qui fasse la distinction entre les divers voyageurs qui demandent l'hospitalité, *viatores* ou *hospites*, et les *peregrini*, étrangers ou peut-être déjà "pèlerins". Néanmoins, rien ne permet de l'affirmer, dans la mesure où la documentation du monastère de Sobrado ne nous est parvenue qu'à travers le cartulaire ou *Tumbo*, compilé au milieu du XIII[e] siècle alors que le monastère suivait depuis une centaine d'années la règle de Cîteaux.

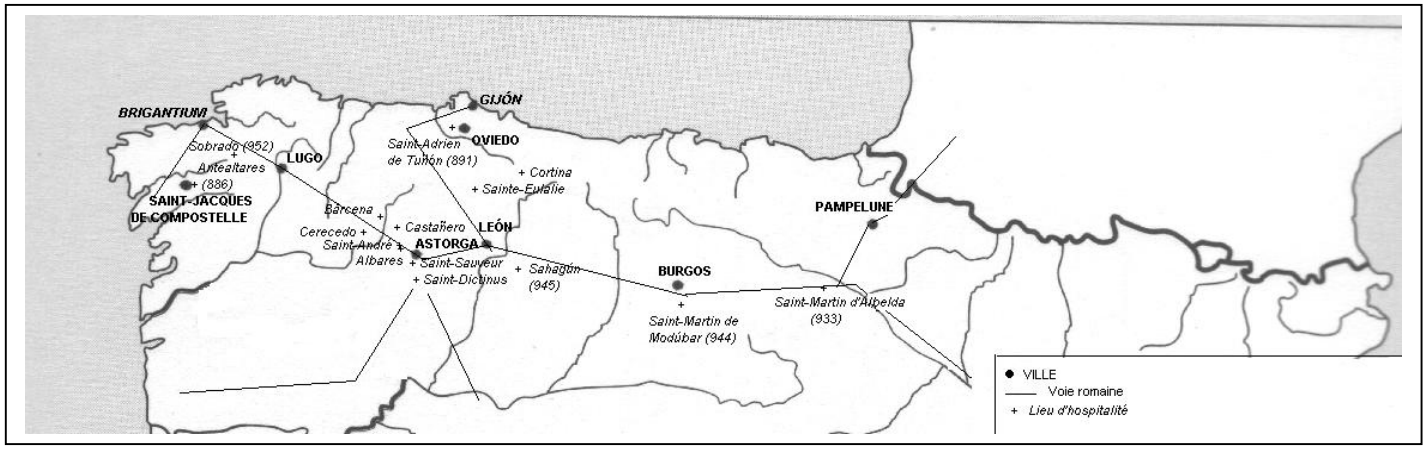

Fig. 1 . Lieux d'hébergement des voyageurs entre 850 et 1050

Dans la région d'Astorga, cependant, une série de monastères paraît avoir alors attiré des donations pour l'accueil des voyageurs. En septembre 960, par exemple, l'évêque Odoario d'Astorga restaura le monastère des Saints-Pierre-et-Paul Castañero et le dota pour l'entretien de ceux qui y vivraient, pour les luminaires de l'église et pour "vêtir les pauvres qui y arriveraient"[26]. Trois ans plus tard, l'évêque Diego fit don au monastère de Saint-Sauveur d'Astorga du monastère de Saint-Jean de Camba avec toutes ses possessions, pour l'entretien des serviteurs et servantes de Dieu, des hôtes et des étrangers – *hospites* et *peregrini* -, et de ceux qui y vivraient en persévérant dans la vie sainte[27]. En

vel ad substantiam peregrinorum, necnon et pro luminaribus altariorum iam dicti martirum illuminandum...".

[25] P. Loscertales de G. de Valdeavellano, *Tumbos del monasterio de Sobrado de los Monjes*, I, nº 106, p. 125-127: Donation du roi Ordoño IV et de la reine Urraca "pro sustentatione eorum et pro hospitibus suscipiendis seu peregrinis, nec non et pro luminariis ecclesie..."; I, nº 107, p. 127-130: Donation du roi Ramire III aux moines et moniales "pro eorum sustentatione, pro elemosinis pauperum vel advenientium peregrinorum, quoque ac miserorum alendorum, vel luminariis iugiter accendentium...".

[26] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I *(646-1126)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1999, nº 93, p. 129-130: "... atque vestitum pauperum advenientium...".

[27] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 111, p. 137-138: "...in subsidium servorum et ancillum Dei hospitum et peregrinorum, et qui ibi in vita sancta

980, les soeurs Adosinda et Reconanda donnèrent divers bien au monastère de Saint-Dictinus situé hors des murs d'Astorga, pour l'âme de leur soeur, l'entretien des religieuses et "pour alimenter les pauvres étrangers"; trente ans plus tard, en février 1010, l'abbesse de ce même monastère lui fera don d'une *villa* pour, entre autres, "les hôtes qui y arriveraient ou les *peregrini* qui parviendraient dans le lieu saint"[28].

Car la distinction entre les *hospites advenientes* et les *peregrini*, parfois qualifiés de "pauvres *peregrini*" paraît en effet remonter aux dernières décennies du X^e^ siècle. En 985, le *comes* Tellus et sa femme firent bénéficier de leurs dons le monastère de Antealtares, à Compostelle, pour le salut de leurs âmes et "pour la nourriture et l'habillement des frères, pour les hôtes y venant, les pauvres et les pèlerins et les indigents miséreux"[29]. Trois ans plus tard, le monastère de Sainte-Eulalie et son abbesse Florentina, qui méditaient sur la règle, chantaient l'office divin et faisaient l'aumône "aux voyageurs, aux pauvres et aux étrangers" reçurent une série de biens[30].

La documentation du X^e^ siècle a donc livré les noms de dix lieux qui se consacraient, entre autres, à l'accueil des voyageurs, qu'ils fussent des hôtes, des étrangers ou des "pèlerins". Nous pouvons supposer que la plupart des monastères offraient également l'hébergement à ceux qui le demandaient, mais c'est bien à cette époque-là que certaines communautés paraissent s'être spécialisées, comme celles de Sahagún, Sobrado ou Astorga. Dans ces monastères, on distingue désormais diverses catégories de *viatores*, quoique nous ne puissions encore affirmer que le terme *peregrini*, quand il est employé, fût alors réservé à ceux qui se rendaient à Saint-Jacques en Galice. Il faut cependant souligner que ces lieux d'hébergement se trouvent en majorité le long de l'ancienne voie romaine qui avait été ouverte dès l'époque de Tibère pour unir Bordeaux ou Tarragone à la côte galicienne en passant par Pampelune ou Saragosse, León, Astorga et Lugo[31]. De Saint-Martin d'Albelda dans la Rioja à Antealtares en Galice, le voyageur rencontrait en effet le long de cette voie les monastères de Modúbar, Sahagún, Astorga et Saint-Pierre-et-Paul de Castañero dans le Bierzo.

À Compostelle, l'évêque semble avoir peu à peu supplanté les moines d'Antealtares quant à l'accueil des pèlerins. La documentation du X^e^ siècle, transmise par le cartulaire du XII^e^, se contente souvent de parler de "pauvres" et de "*peregrini*", d'"hôtes" et de "*peregrini*", ou encore de "pauvres,

---

perseveraverint...".

[28] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 143, p. 156-158: "...pro peregrinorum pauperum alimentum..."; et nº 207, p. 187-188: "...aut habeant deinde hospites advenientes seu peregrini qui in loco sancto advenerint...".

[29] M. Lucas Álvarez, *San Paio de Antealtares, Soandres y Toques: Tres monasterios medievales gallegos*, A Coruña, Seminario de Estudos Galegos, 2001, nº 3, p. 175-177: "... propter victum et tegumentum fratrum, propter advenientium hospitum, pauperum et peregrinorum et indigentium miserorum...".

[30] J. A. Fernández Flórez & M. Herrero de la Fuente, *Colección documental del monasterio de Santa María de Otero de las Dueñas*, vol. I *(854-1108)*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1999, nº 29, p. 82-84: "... ad psalendum et meditandum reculam monasterii, et Ofitia dibina et orationem, vel ospitum et pauperibus quam etiam et perecrinorum ad elimosinam faciendum...".

[31] L. Harmand, *L'Occident romain. Gaule, Espagne, Bretagne, Afrique du Nord, 31 av. J.C. à 235 ap. J.C.*, Paris, Payot, 1960, p. 408-412.

peregrini, hôtes et arrivants"[32]; le qualificatif d'*advenientes* souvent accolé à ces termes montre qu'il s'agit toujours de voyageurs.

Au XI[e] siècle, l'accueil de ces différents voyageurs s'organise et le nombre des gîtes se multiplie. En 1007, dans le diocèse d'Astorga, un certain Sarracinus fait don de ses biens au monastère de Saint-Jean-Baptiste de Cerecedo pour le salut de son âme et celle de l'évêque Jimeno, ainsi que pour des aumônes "aux *peregrini* ou aux hôpitaux"; huit ans plus tard, le monastère recevra des terres d'un *presbiter* qui en assignera les rentes aux aumônes aux pauvres, à l'alimentation des *peregrini* et au rachat des captifs[33]. Et c'est encore dans le diocèse d'Astorga que des donations faites au monastère de Saint-André sur les rives de l'Argutorio, en octobre 1031 puis en mai 1036, et au monastère de Saint-Sauveur de Bárcena sur le Sil en décembre 1032 révèlent qu'ils accueillaient des voyageurs et des *peregrini*[34]. Au sud d'Oviedo, en février 1033, ce sont les moines de Saint-Jean-Baptiste de Cortina, dont le monastère se trouvait non loin d'un pont sur l'Aller, qui reçurent un don qui devait servir à la fondation et à l'entretien d'un *hospitium* pour les *peregrini*[35]. Dix ans plus tard, une autre donation révèle que le monastère de Saint-Sauveur d'Albares, dans le Bierzo, accueillait des *peregrini et hospites*[36].

Les lieux d'hébergement cités dans la documentation entre 1000 et 1044 appartiennent tous à des monastères et, bien qu'ils spécifient qu'ils accueillent des *hospites*, qui peuvent être des hôtes de marque, et des *peregrini*, ces derniers ne sont peut-être encore que des voyageurs. Il est vrai que, dans leur immense majorité, ils paraissent être situés sur les routes qui mènent d'Oviedo et de León, capitales du royaume, à Compostelle, avec quelques haltes entre les deux capitales. Il est en effet possible que de nombreux "pèlerins" aient choisi de voyager par mer, comme semble en témoigner la lettre des chanoines de Tours à laquelle le roi Alphonse III répondit en 906[37]. Ils arrivaient alors en Galice, à Brigantium, ou faisaient halte à Gijón afin de se rendre à Oviedo et de poursuivre ensuite leur voyage par voie terrestre[38].

---

[32] M. Lucas Álvarez (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, nº 37, p. 105-106 [924]; nº 40, p. 110-112 [934]; nº 44, p. 118-119 [952]; nº 46, p. 121-122 [958]; nº 56, p. 136-138 [991]

[33] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 202, p. 184-186: "... tam in oratione quam in conmemoratione oblationis in ecclesiis sive in peregrinis vel in hospitalibus..."; nº 215, p. 194-196: "... et mercedem pauperum et pro victum peregrinis atque redemptionem captibis...".

[34] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 264, p. 228-230: "... pro peregrinis ubi hospitum advenientium..."; nº 279, p. 239-241: "... pro peregrinis vel hospitum advenientium excultores basilice vestra..."; nº 268, p. 231-233: "... pro hospites advenientium pro peregrinorum pro pauperibus mercede...".

[35] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 44, p. 148-150: "... abeant et possideant qui ibidem in ipso loco Domino ministrancium hac peregrinorum hospicium adveniendum...".

[36] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 297, p. 248-249: "... deservientium peregrini et hospites...".

[37] A. López Ferreiro, *Historia de la Santa A.M. Iglesia de Santiago de Compostela*, t. II, app. XXVII, p. 57-60: "Quod autem exquisistis quantum ab Occeano mari eminus distat eius tumulus, vel in quo loco situs est, a mari virio pernoscite usque ad locum ubi, Domino gubernante, duo fluvios, quos antiqua vetustas nominavit Voliam et Sarem, in locum qui dicitur Bisria, vestrae sedis iriensis, ecclesiae Sanctae Eolaliae, habentur millia X., et exinde usque ad gloriosum eius sepulchrum habentur millia XII".

[38] C. Fernández Ochoa (éd.), *Gijón, puerto romano. Navegación y comercio en el Cantábrico durante la*

Au cours de la seconde moitié du XI[e] siècle, les monastères continuèrent à offrir l'hospitalité aux voyageurs et aux étrangers. En avril 1067, le monastère de Saint-Sébastien de Silos et son abbé Dominique – le futur saint – reçurent ainsi du roi Sanche II de Castille un monastère "pour les luminaires, pour l'accueil des hôtes et l'aumône aux pauvres, ainsi que l'entretien des moines"; au cours des deux décennies suivantes, en 1076, puis en 1085, le monastère bénéficia de dons du Cid et du comte Pedro Ansúrez pour les mêmes motifs[39]. Entre 1095 et 1100, les sculpteurs qui travaillaient dans le cloître en construction n'omirent pas, entre les huit scènes qui relatent l'histoire de la rédemption, celle du Christ sur le chemin d'Emmaüs, c'est-à-dire celle du "*Tu solus, peregrinus*"; *peregrinus*, le Christ y est représenté avec une besace ornée de la coquille saint-jacques[40].

En mars 1078, le roi Alphonse VI exempta de service militaire les hommes du monastère de Sahagún, afin que l'abbé et les moines prient pour lui, que fût construite une maison avec soixante lits, et que fussent distribuées chaque jour soixante rations et soixante coupes de vin aux *peregrini* et aux indigents[41]. Une dizaine d'années plus tard, l'abbé Iustus du monastère de Saint-Cyprien situé non loin de Gordón dans le diocèse d'Oviedo, bénéficia d'une donation pour, entre autres, le service des pauvres[42]. En mars 1082, le monastère de Saint-Félix, sur le Cea, non loin de Sahagún, reçut une série de biens fonciers "pour l'entretien des *peregrini* ou des hôtes qui y arriveraient"[43].

Parallèlement, il semble que la cathédrale d'Oviedo ait organisé, dès le milieu du XI[e] siècle, l'accueil des pauvres et des voyageurs étrangers. En 1060, la veuve Adosinda Roderiquiz fit don d'une série de biens fonciers à l'évêque Froilanus et à la cathédrale d'Oviedo afin d'assurer la nourriture et l'habillement des *peregrini*[44]. Presque quarante ans plus tard, en février 1096, l'église d'Oviedo et son évêque Martin se virent offrir de nouveaux biens pour le salut de l'âme de la donatrice et de sa famille, mais aussi pour la *toleratio*, la capacité d'entretenir les pauvres et les étrangers[45]. En mai 1104, une certaine Gunterodo offrit également tous les biens qu'elle possédait en Galice et dans les Asturies à

Antigüedad, Barcelona, Puerto de Gijón – Lunwerg, 2003.

[39] M. C. Vivancos Gómez, ODB, *Documentación del monasterio de Santo Domingo de Silos (954-1254)*, Burgos, Fuentes Medievales Castellano-Leonesas, 1988, nº 15, p. 16-18: "... pro luminaria accendentis, pro susceptione hospitum et helemosinam peregrinorum, atque substaentacione monachorum et ad opus servorum Dei ibi habitancium..."; nº 18, p. 21-23 et nº 21, p. 26-28.

[40] *Historia del Arte de Castilla y León*, t. II *Arte románico*, Valladolid, Junta de Castilla y León – Ámbito, 1994, p. 119-126.

[41] A. Gambra, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II: *Colección diplomática*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1998, nº 59, p. 146-148: "... edificari instrumenta domus mercenari cum LX lectulis coopertis, et dispensentur in ea cotidie LX parsimanciis et LX poculis vini perhegrinis et egentibus pro remedium anime nostre...".

[42] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 94, p. 266-267: "... pro luminaria aque stipenda pauperum vel colegio fratrum...".

[43] M. Herrero de la Fuente, *Colección diplomática del monasterio de Sahagún*, t. II *(1073-1109)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1988, nº 800, p. 93: "... pro susceptione peregrinorum vel ospitum ibi advenientium...".

[44] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 62, p. 193-197: "... ut servorum et ancillarum Deus atque peregrinorum habeant inde victum et vestimentum...".

[45] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 108, p. 292-295: "... ut in die magni tremendi iuditii non confundamur cum impia, sed salvemur cum sanctis et electis, et ex inde habeant servi Dei rationem temporalem et pauperum et peregrinorum tolerationem, et nos in dignam remunerationem amen...".

l'église d'Oviedo, afin que "les évêques et abbés, les moines et les clercs, les pauvres et les *peregrini* fussent nourris et vêtus"[46].

Depuis le milieu du XI[e] siècle, les évêques des principales villes des royaumes du nord-ouest de la Péninsule paraissent effectivement avoir entrepris une politique d'accueil de voyageurs qui ressemblaient de plus en plus en plus à des pèlerins. À Jaca, au pied du col du Somport, l'évêque García (1076-1086) institua une "aumônerie" pour l'accueil des pauvres qu'il pourvut de rentes diverses; en mars 1084, le roi Sancho Ramírez, frère de l'évêque García, offrit à cette *albergaria* divers biens fonciers[47]. En décembre 1084 ce fut au tour de l'évêque Pelayo de León de se soucier du soin des *peregrini*, et notamment de "leur vie sans aide" et de leur "repos"; il fonda donc aux portes de sa cathédrale une *domus ospitalitatis* où devaient pouvoir être accueillis "tous les pauvres, les faibles, les boîteux, les aveugles, les indigents et les étrangers d'autres provinces – *peregrini aliarum provinciarum* - cherchant refuge"[48]. Son successeur, Pierre, fit diverses donations *ad illam albergariam* en 1092 et 1093 "pour le réconfort des *peregrini*, pour le rassasiement des pauvres, pour l'entretien des hôtes"[49]. En 1096, à l'extérieur des remparts de la ville, au pied du palais royal, il fit édifier un autre hôpital pour les *peregrini* et les *pauperes Christi*, à côté des églises Saint-Jacques apôtre, Saint-Marcel et Saint-Adrien qu'il avait restaurées[50]. Deux *albergariae* de fondation épiscopale virent donc le jour à León au cours des dernières décennies du siècle.

Il semble également qu'au début des années 1080 l'évêque de Pampelune, Pierre de Roda, qui instaurait pour son chapitre la règle de saint Augustin, eût prévu une dignité particulière de "chanoine hospitalier" et eût stipulé qu'une partie des biens administrés par le chapitre dût être utilisée "pour construire une maison où les pauvres fussent alimentés"; en 1085, un prêtre de Tajonar fit don de ses biens à Sainte-Marie de Pampelune et à son auberge pour l'aumône aux pauvres[51]. À Compostelle même, Diego Gelmírez (1100-1140) semble avoir acheté et organisé un hôpital avant son élection au

[46] S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 125, p. 333-335: "... episcopi et abbates, monacos et clericos, pauperes et peregrinos habeant victum vel vestimentum...".
[47] A. Durán Gudiol, *Colección diplomática de la catedral de Huesca*, Zaragoza, CSIC, 1965, vol. 1, nº 105, p. 129-130: "...Igitur referende memorie Garsias episcopus (...) elemosinariam Iacce ad pauperum receptionem statuit domum..."; Á. Canellas López, *La colección diplomática de Sancho Ramírez*, Zaragoza, Real Sociedad Aragonesa de Amigos del País, 1993, nº 68, p. 75.
[48] J. M. Ruiz Asencio, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. IV *(1032-1109)*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1990, nº 1236, p. 516-519: "... domum ospitalitatis fieri iussi, quod omnes pauperes, debiles, claudi, ceci, nudi aliarumque provinciarum peregrini in timore Christi hospitium querentes, refectionem corporis invenientes, quietem noctis gaudentes, preces fundant ad Dominum pro rege, pro episcopo et pro omnibus clericis in ecclesia degentes, atque si quis in infirmitate obpressus, paupertatis necessitate conpulsus, ibi tamdiu custodiatur donec misericordia Christi pristine sanitate sit redditus ...".
[49] J. M. Ruiz Asencio, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. IV, nº 1265, p. 563-565: "... pro peregrinorum refectione, pro pauperum saturitate, pro ospitum susceptione..."; il précisait bien que "hec decime serviant domui dicate pauperibus Christi..."; et nº 1273, p. 575-576.
[50] J. M. Ruiz Asencio, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. IV, nº 1291, p. 604-607: "... una domum, que fieret in ospitio pauperum et peregrinorum (...) ut inde sustententur pauperes Christi qui domum illam ospitio fuerint suscepti...".
[51] J. Goñi Gaztambide, *Catálogo del archivo catedral de Pamplona*, t. I *(829-1500)*, Pamplona, Diputación Foral de Navarra, 1965, nº 37, p. 10.

siège épiscopal, peut-être quand il était administrateur de celui-ci, en 1093 et après 1095[52].

Les rois avaient d'ailleurs donné l'exemple, en créant ou en dotant des auberges spécialisées. Dès avril 1052, par exemple, le roi García III et la reine Stéphanie avaient fait don de nombreux biens à la *domus arbengarie* de Nájera, fondée par eux non loin du quartier juif "pour l'aide aux pauvres"[53] . Quelques mois plus tard, ils fondaient l'abbaye royale de Sainte-Marie et la dotaient de biens qui, entre autres, devaient servir à l'accueil des *peregrini seu hospites*[54]. Fils aîné du roi Sanche III le Grand, García Sánchez (1035-1054) avait en effet choisi Nájera pour capitale de son royaume; il en transféra cependant en 1045 le siège de l'évêché à Calahorra qu'il avait reconquise. En 1066, la reine Stéphanie stipula dans son testament un leg pour l'auberge des étrangers: "*ad illa helemosinaria de Naiara*"[55]. Selon le cartulaire de l'abbaye, le même roi García aurait fait construire à Irache, au sud d'Estella, un *ospitium* pour les *peregrini*, auquel il donna des biens en 1054[56].

Le roi Sancho Rámirez d'Aragon (1063-1094), neveu de García Sánchez de Nájera, fonda de son côté un *hospitale* au col du Somport dans le Pyrénées, auquel il semble avoir fait don de divers privilèges en mars 1078; l'administration de cet hôpital de Sainte-Christine avait été confiée, non pas à des religieux, mais à des *seniores*[57]. En mars 1100, le roi Pierre I[er] d'Aragon fit don *ad illa albergaria* de Sainte-Christine du Somport d'une rente annuelle de 200 sous de Jaca *ad elemosinam pauperum inde transeuntibus*[58].

En février 1085, le roi Alphonse VI de Castille avait donna une série de biens "à l'auberge qui se trouve dans la ville de Burgos, afin qu'ils servent à l'usage des pauvres et à l'entretien des *peregrini*"[59]. Six ans plus tard, en novembre 1091, le même Alphonse VI offrit à l'abbaye de la Chaise-Dieu le monastère de Saint-Jean-Baptiste dont il avait ordonné la construction à l'entrée de la ville; *domnus Adelelmus* – le futur saint Lesmes – reçut en outre la chapelle dédiée à Saint-Jean-Évangéliste, située à proximité du monastère, "afin qu'y soient ensevelis les pauvres et les

[52] *Historia Compostellana*, éd. par E. Falque Rey, Corpus Christianorum, Continuatio Medievalis LXX, Turnhout, Brepols, 1988, *Lib.* I, *cap.* XIX, P. 45: "...medias omnium elemosinarum largitiones a fidelibus superpositas peregrinorum et debilium hospitalium domui concessit, quam sane ante episcopalis consecrationis adeptionem suo pretio acquisivit et propriis facultatibus propensius dilatavit...".

[53] I. Rodríguez R. de Lama, *Colección diplomática medieval de La Rioja*, t.II: *Documentos (923-1168)*, 2[e] éd., Logroño, Instituto de Estudios Riojanos, 1992, nº 12, p. 48-50: "... in partem helemosine quam ego in subsidio pauperum curavi (...) Determinatio vero domus arbengarie hec est quam ego Garsias rex cum coniuge mea Stephania regina facio atque confirmo...".

[54] M. Cantera Montenegro, *Colección documental de Santa María la Real de Nájera*, t. I *(siglos X-XIV)*, San Sebastián, Eusko Ikaskuntza, 1991, nº 10, p. 17-22: "... Ad quorum usum ut sufficienter et regulariter habeant victum et vestitum, et peregrinis seu hospitibus, quia in utrisque suscipitur Christus, habundanter unde foret dispendium...".

[55] M. Cantera Montenegro, *Colección documental de Santa María la Real de Nájera*, t. I, nº 18, p. 34-36.

[56] L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. III, nº 37-38, p. 44-46: "... ut ospitium peregrinorum hedificaretur...".

[57] Á. Canellas López, *La colección diplomática de Sancho Ramírez*, nº 47, p. 59-60: "... Hec est carta iudicialis super honorem Sancte Christine quam mandavi facere (...) veniat cum rege ad Sanctam Christinam et ante regem et priorem de illo hospitali iuret, propria manu sua super illo altare, et ante omnes seniores de illo hospitali...".

[58] J. Kiviharju, *Cartulario del hospital de Santa Cristina de Somport*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1991, nº 2, p. 17-18.

[59] A. Gambra, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II, nº 80-81, p. 206-211: "...ad illa albercaria que est in civitate Burgis, ut deserviat ibidem in usu pauperum et substentatione peregrinorum...".

peregrini"[60]. Burgos disposait ainsi, à la fin du siècle, de deux auberges au moins, et même d'un cimetière particulier pour les pauvres voyageurs.

Quelques années plus tard, vers 1096-1100, Alphonse VI de Castille fonda une *hospitalis domus peregrinorum* dans son palais à Oviedo; il chargea l'évêque Martin d'organiser cette *domus eleemosinaria ad pauperes Christi hospitandos*, l'exempta de toute ingérence extérieure et la confia à des *confratres*[61]. Comme León et comme Burgos, Oviedo possédait ainsi, à l'extrême fin du XI[e] siècle, deux auberges spécialisées dans l'accueil des *pauperes Christi*, qu'ils fussent pauvres ou "pèlerins". Le 13 mars 1075, le coffre aux reliques avait été solennellement ouvert par l'évêque Arias en présence du roi et de la cour, et le récit des multiples reliques qu'il contenait s'était vite diffusé, contribuant sans aucun doute à draîner de nombreux pèlerins vers l'ancienne capitale du royaume[62].

Car les voyageurs en chemin vers Saint-Jacques de Compostelle semblent avoir été de plus en plus nombreux. En novembre 1072, Alphonse VI et sa soeur Urraca, en remerciement à Dieu pour avoir obtenu le royaume sans effusion de sang, supprimèrent le péage que le château de Sainte-Marie d'Autares exigeait au col de Valcarce de "tous ceux qui y passent et surtout des *peregrini* et des pauvres qui se rendent à Saint-Jacques pour y prier", sans oublier les *negotiatores*[63].Le col de Valcarce, *Val de Carceris*, est en effet situé dans la chaîne montagneuse qui sépare le León de la Galice, sur ce qui deviendra le "chemin français".

Cette mention des "pèlerins et des pauvres se rendant à Saint-Jacques pour prier" en empruntant le col de Valcarce met en évidence le fait que, dans la seconde moitié du XI[e] siècle, la voie terrestre allant des Pyrénées à Compostelle était largement usitée, et notamment par des pèlerins venus "non seulement d'Espagne, mais aussi d'Italie, de France et d'Allemagne". Depuis le Somport, où les accueillait l'hôpital de Sainte-Christine, jusqu'à Saint-Jacques, des auberges avaient été ouvertes par les évêques ou les rois à Pampelune, Nájera, Burgos, Léon et dans le Bierzo, attestant l'intérêt que portaient les autorités civiles et ecclésiastiques aux voyageurs qui empruntaient les voies publiques.

Cet intérêt fut évidemment partagé par les grands ordres religieux d'origine étrangère.

---

[60] F. J. Peña Pérez, *Documentación del monasterio de San Juan de Burgos (1091-1400)*, Burgos, Fuentes Medievales Castellano-Leonesas, 1983, nº 1-2, p. 3-8: " ... de illa mea capella quam ego edificavi in honorem Sancti Iohannis Evangeliste, ut pauperes et peregrini ibidem sepelirentur; et est in introitu de Burgis, circa monasterium Sancte Iohannis Baptiste quod ego similiter edificavi...".

[61] A. Gambra, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II, nº 137, p. 355-357 [1096]: "... palatio frantisco quod est in Oveto, foras de illo nostro (...) fiat in illo palatio domus eleemosinaria ad pauperes Christi hospitandos...". S. A. García Larragueta, *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, nº 117, p. 312-319 [1100]: "... illus palatium quod fecit atavus meus rex Adefonsus cum coniuge Xemena tali tenore ut semper sit hospitalis domus peregrinorum per suos terminos, per viam que vadit ad fontem Calatam usque ad calçatam maiorem que fecit septa muro petrineo et vadit ad Sanctum Pelagium, et...".

[62] D. De Bruyne, "Le plus ancien catalogue des reliques d'Oviedo", *Anallecta Bollandiana.*, 45 (1947), p. 93-96. S. A. García Larragueta, *Catálogo de los pergaminos de la catedral de Oviedo*, nº 48, p. 214. *Orígenes. Arte y cultura en Asturias, siglos VII-XV*, Catalogue de l'exposition, Oviedo, 1993, p. 247-249.

[63] A. Gambra, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II, nº 11, p. 22-25: "... ex hoc magnus clamor ad Deum ferebatur omnium transeuntium et maxime peregrinorum et pauperum qui ad Sanctum Iacobum causa orationis proficiscebantur, et erat detestatio et maledictio tanti criminis superinundans in terra nostra..."; dans son adresse initiale, le roi précise qu'il octroie ce privilège avec sa soeur pour le salut et de leur âme et de "ceteris populis non solum Spanie set etiam Italie, Francie et Alemandie...".

L'abbaye de La Chaise-Dieu, nous l'avons vu, avait reçu le monastère de Saint-Jean-Baptiste, à l'entrée de Burgos, en 1091. En avril 1089, le monastère de Saint-Servand de Tolède, qui dépendait depuis un an de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille[64], avait obtenu entre autres une *villa* située "près du chemin de Saint-Jacques non loin du monastère de Sahagún"[65]. Pour sa part, depuis 1060 le monastère bourguignon de Cluny, sous l'égide de l'abbé Hugues, avait entrepris de s'implanter en Espagne, précisément le long du chemin qu'empruntaient les pèlerins de Saint-Jacques. Saint-Jean de la Peña, non loin du Somport, avait adopté la règle de Cluny peu après 1030; Hugues le fit placer sous l'autorité directe de Rome quelque trente ans plus tard[66]. En 1073, l'abbaye de Cluny reçut d'Alphonse VI le monastère de Saint-Isidore de Carrión; trois ans plus tard, il obtint celui de Saint-Jean-Baptiste-et-Saint-Zoïl de Carrión, construit à côté du pont édifié par le défunt mari de la donatrice sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle[67]. En septembre 1078, il ajouta à ses possessions le monastère de Sainte-Marie de Nájera[68]. Il reçut encore, en 1081, le monastère de Sainte-Colombe de Burgos[69]. Il est d'ailleurs curieux de constater que les donations en faveur des monastères devenus clunisiens, si elles évoquent parmi leurs motifs les prières pour les défunts, ne mentionnent jamais l'hébergement des pauvres ou des pèlerins[70]; seule Sainte-Marie de Nájera prit soin de se faire confirmer en janvier 1117 ses possessions, au premier rang desquelles figure *illa albergaria ad opus pauperum*[71].

Le grand monastère de Sahagún, qui avait alors adopté les coutumes de Cluny, c'est-à-dire qu'il en suivait la règle sans faire partie de l'ordre, continua en revanche à recevoir des biens "pour l'entretien des pauvres et des *peregrini*"[72]. Il fut finalement acquis par le monastère bourguignon en 1132, comme le fut, dix ans plus tard, celui de Saint-Pierre de Cardeña, à proximité de Burgos[73].

---

[64] *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. par M. Guérard, Collection des Cartulaires de France, t. VIII et IX, Paris, C. Lahure, 1857, n° 828. F. J. Hernández, *Los cartularios de Toledo. Catálogo documental*, 2e éd., Madrid, Fundación Ramón Areces, 1996, nº 3 et 4, p. 8-10.

[65] M. Herrero de la Fuente, *Colección diplomática del monasterio de Sahagún*, t. II, nº 848, p. 152-154: "... et Villa Moratell, que est in alfoz de Legione, iuxta illo camino de Sancti Iacobi, non longe a monasterio Sancti Facundi...".

[66] A. Bruel & A. Bernard, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, nº 2891, p. 89-95. D. Mansilla, *La documentación pontificia hasta Inocencio III (965-1216)*, Roma, Instituto de Estudios Eclesiásticos, 1955, nº 4, p. 7-9.

[67] A. Bruel & A. Bernard, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, nº 3452, p. 560-562 et nº 3492, p. 604-607.

[68] A. Bruel & A. Bernard, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, nº 3540, p. 665-668. M. Cantera Montenegro, *Colección documental de Santa María la Real de Nájera*, t.I, n° 22, p. 41-42.

[69] A. Bruel & A. Bernard, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV, nº 3582.

[70] J. A. Pérez Celada, *Documentación del monasterio de San Zoilo de Carrión (1047-1300)*, Burgos, Fuentes Medievales Castellano-Leonesas, 1986, nº 7 à 32, p. 15-55.

[71] M. Cantera Montenegro, *Colección documental de Santa María la Real de Nájera*, t. I, nº 31, p. 51-52: "... In primis de illa albergaria ad opus pauperum, deinde sanctum Georgium...".

[72] M. Herrero de la Fuente, *Colección diplomática del monasterio de Sahagún*, t. II, nº 773, p. 59 [année 1079]: "... ut sit subsidium pauperum et peregrinorum..."; nº 796, p. 88-89 [année 1081]: "... ut sit inde luminaria altariorum seu subsidium pauperum atque stipendia monachorum..."; nº 806, p. 99-101 [année 1083]: "... unde pauperes habeant sustentacione et nos de peccatis remissionem"; nº 827, p. 129-131 [année 1086]: "... pro victum adque vestitum servorum Dei qui in ipso monasterio deservientium vel in elemosinis pauperum, ospitum et peregrinorum..."; nº 914, p. 240-242 [année 1093]: "... ut omnes ibidem sub religionis habitu viventes, ospites, pauperes et perecrini, habeant inde temporale subsidium...".

[73] A. Bruel & A. Bernard, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, nº 4038, p. 390-392 (donation de

Si la documentation permet de constater une spécialisation et une diversification des lieux d'accueil pour les voyageurs au cours du XI[e] siècle, seule la donation d'Alphonse VI de Castille en 1078 donne des chiffres: soixante lits et soixante repas quotidiens étaient prévus dans l'auberge qu'il ordonna de construire à Sahagún. Quinze ans plus tard, en octobre 1093, le même roi offrit à l'abbaye une série de biens pour l'âme de la reine Constance, en échange desquels les moines devaient nourrir chaque jour treize pauvres; sept ans plus tard, une autre donation fut faite, sous la même condition, mais cette fois pour l'âme de la reine Berthe[74].

Le mouvement qui avait débuté au milieu du XI[e] siècle s'intensifia pendant la première moitié

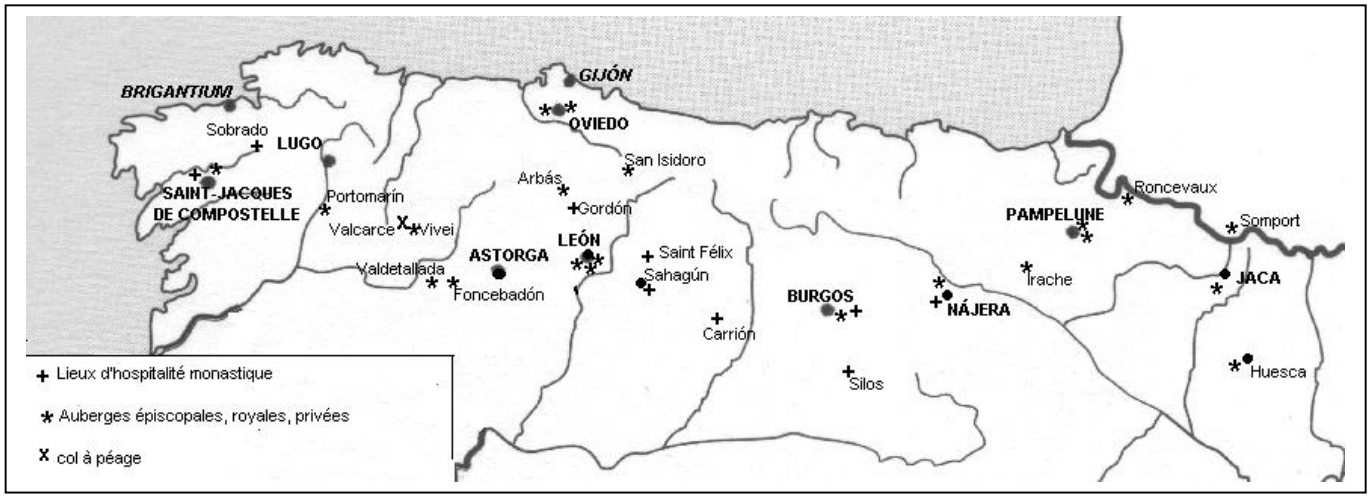

Fig. 2. Lieux d'hospitalité apparus entre 1050 et 1140

du XII[e]. En janvier 1103, un "ermite" étranger, un certain Gaucelmus, obtint du roi Alphonse VI que fût exemptée l'église de Saint-Sauveur qu'il avait fondée "avec son auberge" sur le mont Irago, entre Astorga et Ponferrada, au lieu-dit *Fons Salvatoris* ou Foncebadón; l'ensemble devait servir "pour héberger les pauvres roumieux"[75]. Trois ans plus tard, lorsqu'il donna à l'évêque d'Astorga l'église et l'auberge de Foncebadón, l'ermite *Gundiselmus* expliqua qu'il avait choisi l'endroit car il y avait "dans ces Alpes sur le chemin de Saint-Jacques que l'on appelle Irago un lieu connu sous le nom de Fontaine du Sauveur, lieu difficile où tous les *peregrini* allant et revenant exhalaient leur âme en vie", et qu'il voulait qu'elles fussent utilisées pour "l'aide aux pauvres, aux *peregrini* et aux voyageurs –

Sahagún), n° 4072, p. 423-426 (donation de Cardeña).

[74] M. Herrero de la Fuente, *Colección diplomática del monasterio de Sahagún*, t. II, nº 912, p. 232-239: "... Eo tamen pacto ut per unumquemque diem XIII pauperes cotidiano victu in isto monasterio Sancti Facundi, pro remedio anime mee et uxoris mee iam dicte Constantie regine, omni tempore pascantur..."; nº 1045, p. 383-386: "... Et volo ut mei memoria semper in monasterio illo celebretur et xiii pauperes ibi, pro remedio anime mee et uxoris mee Berte regine, sive in vita mea quomodo et post huis temporis decursum, semper pascantur...".

[75] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 507, p. 382-383. A. Gambra, *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II, nº 170, p. 441-442: "... cum ipsa sua albergaria (...) ad opus de ipsos pauperes romarios hospitandos".

hospites –qui y parviendraient, clercs et laïcs, veuves et orphelins"[76]. La fondation de Gaucelme attira immédiatement les donations et, grâce à elles et à une politique d'achats de vignes et de terres, se constitua en un quart de siècle un riche patrimoine[77].

Gaucelme n'était pas alors un cas unique et des laïcs commençaient effectivement à prendre soin des voyageurs. En septembre 1118, la reine de Castille, Urraca, accorda des privilèges d'exemption aux "serviteurs du Christ qui, dans le mont Sispiazo, avez fondé une auberge ou maison en l'honneur de la Vierge Marie de de tous les saints", en précisant que les bénéfices étaient destinés "à l'entretien des pauvres, des *peregrini* et des voyageurs"[78]. Cet hôpital de Vivei, qui appartenait au diocèse d'Astorga, passa à l'ordre de Santiago en mai 1176[79]. De son côté, le *presbiter* Joanis Stephaniz de retour d'un pèlerinage à Jérusalem, voyant que les pèlerins allant à Compostelle devaient traverser un lieu peu hospitalier, tant à cause des brigands qu'en raison des intempéries saisonnières, fonda un hôpital et une église en l'honneur du Saint-Sépulcre; en avril 1124, il fit don à l'évêque d'Astorga de cet hôpital de Valdetallada ou Valtejada qu'administraient des confrères[80]. En octobre 1126, un certain Pedro Peregrino reçut du roi Alphonse VII l'église Sainte-Marie de Portomarín pour le pont et l'hôpital qu'il avait construits à Puente Miña[81].

Mais tous les étrangers n'allaient pas, ou du moins pas toujours directement, à Compostelle en Galice. En janvier 1117, si l'on en croit une copie tardive, un hôpital dédié à Sainte-Marie existait au col d'Arbás, entre León et Oviedo; la reine Urraca lui aurait alors fait don d'une terre[82]. Quelques mois après l'immunité donnée à l'auberge du mont Sispiazo, ce fut au tour de l'hôpital de San Isidoro del Puerto, fondé par une confrérie, de bénéficier en décembre 1118 des mêmes privilèges. Situé au nord-

[76] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 532, p. 393-396: "... in quibusdam alpibus in strata sancti Iacobi quas vocitant Irago quem locum proprio nomine vocant Fontem Salvatori, locum difficilem quem omnes euntes e redentes peregrini tempore humus propter fugus animas in vita redebant non solum peregrini sed etiam et habitatores huius patriae (...) pro stipendium pauperum, peregrinorum et hospitibus supervenientibus ecclesiasticis sive et alicis, viduis et orphanis, ut inde habeant sustentacionem corporis...".

[77] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 508, 510, 512, 514, 515, 516, 517, 519, 521, 522, 523, 528, 539, 541, 543, 545, 549, 552, 556, 565, 567, 569, 570, 583, 584, 585, 597, 599, 600, 605, 606, 615, 616, 621, 624, 625.

[78] C. Monterde Albiac, *Diplomatario de la reina Urraca de Castilla y León (1109-1126)*, Zaragoza, Anubar, 1996, nº 124, p. 193-194: "...ad vos servos Christi qui, in ipso monte Sispiazo, fundastis albergariam vel casam in honore Sancte Marie Virginis et omnium sanctorum (...) tibi Salvatori Ferrandiz et collegio fratrum tuorum (...) pro substancia pauperum peregrinorum et hospicium..."

[79] J. L. Martín, *Orígenes de la Orden Militar de Santiago (1170-1195)*, Barcelona, CSIC, 1974, nº 81, p. 261-262.

[80] G. Cavero Domínguez & E. Martín López, *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I, nº 611, p. 435-437: "... Erat igitur in strata sancti Jacobi apostoli locus dificilis peregrinis, qui vocatur Valle de Taliada ab antiquis propter latrones inhabitabilis, in quo loco euntes et redeuntes peregrini estivo tempore scientes propter nimiumque calorem nimiumque ardorem, iemis tempore propter nimium frigus nimiumque inhabitationis animas sanctas animasque innocuas licet inviti Deo reddebant non solum peregrini verum etiam huius patria colonia (...) fabricavi ospitium ad sustentationem peregrinorum...". G. Cavero Domínguez, "Fundaciones hospitalarias del clero secular en la diócesis de Astorga (siglos XII-XV)", *El Camino de Santiago, la hospitalidad monástica y las peregrinaciones*, éd. por H. Santiago-Otero, Junta de Castilla y León, 1992, p. 135-148.

[81] L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. III, nº 3, p. 15-16: "... dedit ad Pontem Minei et ad ospitale ipsius pontis quod vocatur domum Dei...".

[82] C. Monterde Albiac, *Diplomatario de la reina Urraca de Castilla y León*, nº 103, p. 163.

est de León, sur une route menant à Oviedo, le col de San Isidoro traverse la cordillère à plus de 1500 mètres d'altitude et "beaucoup de *peregrini* et de voyageurs y mouraient de froid"[83].

Si un certain nombre de bienfaiteurs choisit de créer des lieux d'accueil pour les étrangers et les voyageurs dans des endroits isolés et inhospitaliers, d'autres fondèrent leurs hospices dans les villes. En novembre 1123, Vermudus Petri déclara qu'il avait créé un *sinodochium*, "c'est-à-dire un hôpital", à León dans un faubourg situé près de la place du marché, destiné aux "pauvres du Christ et aux pèlerins et passants", et qu'il l'avait doté de façon à ce que fût assuré l'entretien "des pauvres et des *peregrini* et des ministres qui y demeureraient"; il en faisait don à l'évêque de León, à charge pour lui de l'administrer et de payer chaque année aux hospitaliers de Saint-Jean un marc d'argent ou une once d'or[84]. Peu de temps après, un certain Michael, qui avait été élevé à la cathédrale de Pampelune et qui avait constaté que, "dans de nombreuses villes, à côté des églises se trouvent des maisons qui hébergent les pauvres", offrit la sienne afin qu'elle servît à "recevoir des pauvres et des pèlerins voyageurs" et qu'y fût transféré "l'hôpital qui est dit de Saint-Michel"[85].

Les évêques restèrent fidèles à la tradition inaugurée au siècle précédent et se soucièrent également de l'accueil fait aux étrangers. Vers 1108, après avoir rappelé la fondation de l'"aumônerie" de Jaca par l'évêque García, l'évêque Étienne institua dans sa ville de Huesca une *domus elemosinaria* "pour l'entretien des pauvres"[86]: Huesca n'est pas située sur l'une des grandes routes qui mènent vers Compostelle, mais sous l'appellation de "pauvres" pouvait se cacher un certain nombre de pèlerins. Une vingtaine d'années plus tard, poussé par le roi Alphonse le Batailleur, l'évêque Sanche de Pampelune fonda une maison "pour recevoir les *peregrini* et tous ceux qui auraient besoin d'y être hébergés", à Roncevaux dans les Pyrénées, "à côté de la chapelle de Charlemagne, le très renommé roi des Francs". L'évêque soulignait qu'à cet endroit, "des milliers de pèlerins sont morts, les uns ensevelis sous la neige, les autres dévorés vifs par les loups". Il instituait par la même occasion une confrérie, dans laquelle il y aurait au moins deux prêtres qui chanteraient l'office[87]. Il semble qu'une

[83] C. Monterde Albiac, *Diplomatario de la reina Urraca de Castilla y León*, nº 129, p. 203-205: "... de hospitali domo quam fecerunt confratres de Perdameno in Sancto Isidoro de Porto (...) ad suscipiendos pauperes Christi et quosque peregrinos traseuntes (...) quoniam in illo portu multi peregrini et viatores moriebantur frigore (...) quod sit semper libera et sit propria domus pauperum et peregrinorum et miserorum transeuntium...".

[84] J. Mª Fernández Catón, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. V *(1109-1187)*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1990, nº 1378, p. 113-118: "... feci sinodochium, id est domum hospitalem in suburbio Legionis (...) ad suscipiendos pauperes Christi et peregrinos quosque transeuntes (...) et iste hereditates sufficient aliquantulum victui pauperum et peregrinorum et ministrorum ibi commorantium...".

[85] J. Goñi Gaztambide, *Catálogo del archivo catedral de Pamplona*, t. I, nº 139, p. 34. L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. III, nº 44, p. 51-52: "... in plurisque civitatibus iuxta matrices ecclesias pulcre ac decenter collocate sunt mansiones ad recipiendos pauperes (...) dono (...) illas meas casas que sunt in strata publica ad portam ipsius ecclesie (...) ut domus iam dicta sit receptaculum pauperum et peregrinorum transeuntium et ad eam transferatur hospitale quod Sancti Michaelis dicitur, cum universis rebus pauperum...".

[86] A. Durán Gudiol, *Colección diplomática de la catedral de Huesca*, vol. 1, nº 105, p. 129-130.

[87] J. Goñi Gaztambide, *Catálogo del archivo catedral de Pamplona*, t. I, nº 147, p. 36. L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. III, nº 51, p. 56-59: "... facio domum ad presens unam ad receptionem peregrinorum sive quorumlibet omnium illic in necessitate hospitari volentium, in vertice montis qui dicitur Ronzasbals, iuxta capellam Caroli Magni famosissimi regis Francorum, in quo, ut incole testantur, multa milia peregrinorum mortui sunt, quidam suffocati a turbine nivium, quamplures

église et un refuge – *elemosinaria* - existaient auparavant en ce même lieu, dont le comte d'Erro aurait fait don, avec l'assentiment de l'évêque de Pampelune, à Sainte-Foy de Conques vers 1101-1104[88]. Mais c'est réellement à partir des années 1127-1130 que l'hôpital de Roncevaux commença à jouer un grand rôle sur le chemin; l'évêque Sanche, qui le dota largement, n'indique pas dans l'acte le nombre de pèlerins qui pouvaient y être accueillis. Il recommande cependant aux confrères de l'hôpital de remettre en état deux pauvres chaque année, "l'un pour le salut les confrères vivants, l'autre pour le repos des défunts". L'indépendance de la Navarre en 1134, à laquelle avait contribuée l'évêque, ne fut sans doute pas étrangère à l'expansion de l'hôpital qui entrait en concurrence avec celui du Somport, resté dans le royaume d'Aragon[89].

Sainte-Christine du Somport continuait à bénéficier de donations, comme celle que firent en 1124 Lop Aner et sa femme Chusca, avec leur fils et leur belle-fille, "au service de Dieu et pour l'entretien des voyageurs et des pauvres qui y arriveraient"[90]. Le roi Alphonse le Batailleur confirma à de nombreuses reprises les privilèges de l'hôpital Sainte-Christine, notamment face aux habitants de la vallée d'Aspe à qui il rappela qu'il avait fait don des pâturages afin que les animaux des *peregrini* et de tous ceux qui passeraient puissent trouver de quoi se nourrir "pendant l'horrible hiver"[91].

Les anciennes fondations le long du chemin continuaient également à faire l'objet de dons. En janvier 1113, la reine Urraca de Castille en fit bénéficier le *sinodochium* de Saint-Marcel à León qui accueillait "les *peregrini* et les indigents", et donna quatre ans plus tard à l'église de Sainte-Marie de Nájera l'*albergaria* de la ville[92]. De leur côté, le *presbiter* Romanus Roderici et sa soeur offrirent au monastère de Sobrado en Galice en janvier 1118 une église, qu'ils avaient restaurée et meublée, "pour la nourriture et l'habillement des moines et des soeurs, des hôtes et des pèlerins que le Seigneur conduirait là"[93]. En avril 1127, le roi Alphonse VII de Castille confia l'"auberge royale" de Burgos à deux personnages qui devaient l'administrer leur vie durant, mais l'année suivante, il incorpora l'auberge à l'ensemble des biens qu'il offrit à l'évêque Simon de Burgos en spécifiant qu'il fallait que

---

vivi devorati ab impetu luporum...".

[88] L. Vázquez de Parga, J. Mª Lacarra & J. Uría Ríu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, vol. III, nº 41, p. 49: "... dono Deo et sanctae Fidi gloriose virgini de Conchis ecclesiam et elemosinariam de Ronzalvalz et furnum et molendinum...".

[89] J. Goñi Gaztambide, *Historia de los obispos de Pamplona*, Pamplona, Diputación Foral de Navarra, 1979, t.I, p. 359-360.

[90] J. Kiviharju, *Cartulario del hospital de Santa Cristina de Somport*, nº 13, p. 26: "... ad servicia Dei et ad sustentationem ospitum et pauperum ibidem convenientium...".

[91] J. Kiviharju , *Cartulario del hospital de Santa Cristina de Somport*, nº 5, 6, 8, 9, 21, 23, 28, 29, 31; en part. nº 5, p. 20: "...dederam eis (...) ad honorem Dei et omnium inde transeuncium; aliquid feni possent colligere et caritativo amore bestias peregrinorum vel omnium egencium possent in horribili yeme sustentare (..) quod ego hospitali Sancte Christine dederam...".

[92] J. Mª Fernández Catón, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. V, nº 1338, p. 28-30: "... sinodochio Sancti Marcelli ad opus peregrinorum vel egentium...". I. Rodríguez R. de Lama, *Colección diplomática medieval de La Rioja*, t. II, nº 53, p. 117-118.

[93] P. Loscertales de G. de Valdeavellano, *Tumbos del monasterio de Sobrado de los Monjes*, I, nº 135, p. 172-175: "... pro victu et tegumento monachorum et sororum, hospitum et peregrinorum quibus Dominus ibi duxerit...".

"les juifs du bourg donnent à cette auberge pour l'entretien des pauvres deux sous et un denier"[94]; la cathédrale de Burgos reçut également à l'occasion les deux églises de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean-Évangéliste qui avaient été offerts à La Chaise-Dieu en 1091.

Les hôpitaux offraient donc l'hébergement, de la nourriture et parfois des vêtements aussi bien aux *peregrini* qu'aux *hospites* et aux pauvres. Malgré les fondations de lieux d'accueil dans des régions inhospitalières, un certain nombre d'entre eux mouraient en chemin, ainsi que s'en fera l'écho le second livre du *Codex Calixtinus* qui relate les miracles opérés par saint Jacques[95]. L'hospitalité dont ils avaient alors besoin était celle des cimetières où reposer jusqu'au jour du Jugement. En 1091, lors de la fondation d'Adelelmus, la chapelle de Saint-Jean-Évangéliste de Burgos avait été affectée à l'ensevelissement des pèlerins morts. En décembre 1122, Teballus, chapelain de Saint-Martin de León, avec "l'assentiment de tout le peuple de la paroisse de Saint-Martin et les acclamations de tous les Francs de Sainte-Marie du chemin de Saint-Jacques" fit don au Saint-Sépulcre de Jérusalem de l'église du Saint-Sépulcre de León, située entre la ville et le bourg des Francs, où la reine Urraca lui avait ordonné de créer un cimetière pour les *peregrini* "et pour tous ceux qui demanderaient à y être ensevelis"[96]. Six ans plus tard, l'archevêque de Compostelle, Diego Gelmírez, et son chapitre faisaient don à l'hôpital de leur église d'un terrain afin qu'il en fît un cimetière avec sa petite église[97].

Les auteurs du cinquième livre du *Codex Calixtinus*, actuellement connu sous le nom de "Guide du Pèlerin à Saint-Jacques de Compostelle", rédigèrent probablement celui-ci dans les premières décennies du XII^{e} siècle. Le court chapitre consacré aux grands hôpitaux du monde ne mentionne, sur le chemin de Saint-Jacques, que celui de Sainte-Christine au Somport[98]. Le chapitre précédent, qui traite des noms des agglomérations traversées par le chemin, y ajoute nommément ceux de Roncevaux et du mont Cebreiro; tandis que le sixième évoque l'hôpital situé après Arcos et qui est peut-être celui d'Irache[99]. En fait les *hospitia* étaient beaucoup plus nombreux, et le *Codex* met en

---

[94] J. M. Garrido Garrido, *Documentación de la catedral de Burgos (804-1183)*, Burgos, Fuentes Medievales Castellano-Leonesas, 1983, nº 106, p. 189, et nº 110, p. 194-197: "... illa albergaria de Burgos, cum terris, vineis, villis, palaciis, sernis cultis et colendis, sicut regie potestati congruum esse videtur et collazos et portaticum de ipsa ligna die quinta feria, et unaqueque die illi Iudei burgenses dent ad illam albergariam in sustentatione pauperum duos solidos et unum denarium...".

[95] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, *Lib.* II, cap. IV.

[96] J. Mª Fernández Catón, *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. V, nº 1374, p. 104-105: "... Ego Teballus, capellanus Sancti Martini Legionis, cum consilio (...) et assensu tocius populi collationis Sancti Martini atque acclamaciones omnium francorum Sancte Marie de camino Sancti Iacobi, dono ecclesiam (...) que sita est ante burgum francorum, inter Legionem et forum prephate civitatis, quam Urraka Yspaniarum regina (...) mandavit mihi construere in nomine et honore Sancti Sepulcri ad sepulturam peregrinorum vel aliorum hominum qui ibi sepeliri petierint...".

[97] *Historia Compostellana*, éd. par E. Falque Rey, *Lib.* II, *cap.* XCIV, p. 418: "... cartulam donationis de quodam nostre ecclesie tereno quod jacet im pomerio palatii (...) damus et concedimus ecclesiae beati Iacobi hospitali ad construendam ecclesiolam quandam ad utilitatem et salvationem pauperum et peregrinorum qui iacent iam ibi sepulti, et ad sepulturam aliorum qui adhuc ibi sunt tumulandi, ut ab hac presenti die et deinceps prefati hospitalis pauperes tam presentes quam futuri et per cuncta tempora perhenniter possideant...".

[98] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, *Lib.* V, cap. IV, p. 237.

[99] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, *Lib.* II, cap. III, p. 236: "...Deinde transito cacumine eiusdem montis, repperitur hospitale Rotolandi, deinde villa Runcievallis (...) inde portus montis Februarii, inde hospitale in cacumine eiusdem montis..."; cap. VI, p. 237: "... Per villam que

garde les pèlerins contre les mauvais usages de certaines aubergistes, tout en attribuant à saint Jacques des miracles ayant pour cadre des auberges ou des hôpitaux[100]. L'*Historia Compostellana* rapporte que la reine Urraca se plaignit des destructions opérées par le roi d'Aragon en Castille, notamment dans les "hôpitaux où les pèlerins de Saint Jacques avaient coutume d'être hébergés"[101].

Les lieux d'hébergement des voyageurs et des "étrangers" dont la documentation nous a révélé l'existence et livré le nom entre 850 et 1050 témoignent d'un accroissement de la circulation des hommes, et sans doute des marchandises, le long de l'ancienne voie romaine menant en Galice et aux passages permettant de franchir les Pyrénées occidentales. Indépendamment du statut de leurs fondateurs – rois, clercs, laïcs -, ils paraissent avoir progressivement été administrés, en ville par les évêques, et dans les campagnes par des communautés religieuses ou laïques.

L'emplacement de ces hotelleries sur le *Francigenis iter* et les voies qui menaient à Oviedo permettrait de supposer que le mot *peregrinus* finit par ne désigner que les "pèlerins". L'on pourrait alors avancer l'hypothèse d'une tentative de "contrôle" par des évêques désireux de profiter de la manne que constituaient ces pèlerins. L'ouverture solennelle du coffre des reliques d'Oviedo en 1076, ou encore l'élaboration d'une *Vita Sancti Isidori* à León dans la seconde moitié du XII^{e} siècle participeraient de cette volonté.

Néanmoins, les *peregrini* sont généralement associés aux *pauperes* ou *pauperes Christi*, et parfois aux *hospites*. Ne s'agirait-il alors que de simples voyageurs, d'étrangers, de *forasteros* en espagnol actuel? Associés aux "pauvres", les *peregrini* seraient simplement les voyageurs étrangers; associés aux *hospites*, ils seraient les étrangers ou les passants pauvres. Il est en effet curieux qu'en 1103, l'ermite Gaucelme ait spécifié qu'il avait fondé son auberge sur le mont Irago, à Foncebadón, "pour les roumieux" – *romarios* -, mot qui servira dans la langue vulgaire à désigner les pèlerins. Le tarif du *portazgo* fixé par le roi d'Aragon Sancho Ramírez (1062-1094) pour les villes de Jaca et de Pampelune mentionnait également, pour les exempter, les *romei mercatores*, les *meschini romei* ou "pauvres pèlerins", et les *companieros* avec leurs fardeaux[102]. Au XIII^{e} siècle, en castillan comme en galicien, le roi Alphonse X emploiera en effet *romero* et *romería* pour parler des pèlerins et du pèlerinage, alors que les Espagnols ont traditionnellement été à Jérusalem plutôt qu'à Rome. *Peregrinus* aurait conservé son sens primitif d'"étranger", évoquant le "*Tu solus peregrinus*" des Actes des Apôtres, et acquérant un sens très particulier par son association avec les *pauperes Christi* à

---

dicitur Arcus decurrit aqua letifera, et ultra Arcum ad primum hospitale, inter Arcum scilicet et hospitale idem, decurrit aqua letifera...".

[100] *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus*, éd. par K. Herbers & M. Santos Noia, *Lib.* II, c. III, et IV, et *Lib.* V, c. IV.

[101] *Historia Compostellana*, éd. par E. Falque Rey, *Lib.* I, *cap.* LXIV, p. 103: "... totam depredant provinciam, meas regales villas et palatia comburunt, burgos in via publica, et hospitia ubi sancti Iacobi hospitari solebant peregrini, dilapidant immisericorditer et obruunt...".

[102] Á. Canellas López, *La colección diplomática de Sancho Ramírez*, nº 159, p. 158-159: "... Et hoc de mercadar de romeuo, non perdant ullam causam (...) et si fuerint companieros qui portent unum trosellum pro suo usatico (...) et si fuerint romei mercatores qui levent trosellos pensetur in ita et in venita (...) de minuciis que meschini romei levant pro usatico...".

la fin du XI^{e} siècle.

Les multiples fondations d'auberges et d'hôpitaux ne répondraient plus alors au désir d'aider les pèlerins – dans le sens actuel du mot -, de façon désintéressée ou non, mais plus prosaïquement à la nécessité de maintenir l'ordre public, de loger les passants, d'organiser la sécurité des chemins et des agglomérations. Les évêques de la Péninsule, nommés par les rois, sont en effet des administrateurs civils tout autant que religieux. Rien ne permet finalement d'affirmer l'existence, dans cette partie de l'Espagne, d'une hospitalité spécialisée, spécifiquement organisée pour les pèlerins; la multiplication des lieux d´hébergement témoigne seulement d'un accroissement du nombre des voyageurs à partir des années 1050. Cependant, même si le latin *peregrinus*, que le *Codex Calixtinus* utilise dans le cas de ceux qui viennent de près et de loin pour vénérer l'apôtre, n'est pas passé dans la langue vulgaire par la suite, la carte que dessinent les lieux d'accueil de ces voyageurs depuis le début du X^{e} siècle montre bien que ces *peregrini* étaient, en majeure partie, des voyageurs très particuliers qui, à l'instar du Christ d'Emmaüs représenté à Silos, portaient sans doute besace et coquille.

Bibliographie

Cavero Domínguez (Gregoria) & Martín López (Encarnación), *Colección documental de la catedral de Astorga*, t. I *(646-1126)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1999.

Fernández Catón (José María), *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. V *(1109-1187)*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1990.

Gambra (Andrés), *Alfonso VI. Cancillería, curia e imperio*, t. II: *Colección diplomática*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1998.

García Larragueta (Santos A.), *Colección de documentos de la catedral de Oviedo*, Oviedo, CSIC, 1962.

Garrido Garrido (José Manuel), *Documentación de la catedral de Burgos (804-1183)*, Burgos, Fuentes Medievales Castellano-Leonesas, 1983.

Herrero de la Fuente (Marta), *Colección diplomática del monasterio de Sahagún*, t. II *(1073-1109)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1988.

Historia Compostellana, éd. par Falque Rey (Emma), Corpus Christianorum, Continuatio Medievalis LXX, Turnhout, Brepols, 1988.

Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus, éd. par Herbers (Klaus) & Santos Noia (Manuel), Xunta de Galicia, 1998.

López Alsina (Fernando), *La ciudad de Santiago de Compostela en la alta Edad Media*, Santiago de Compostela, Ayuntamiento, 1988, pp. 122-127.

López Ferreiro (Antonio), *Historia de la Santa A.M. Iglesia de Santiago de Compostela*, t. II, Santiago, 1899.

Lucas Álvarez (Manuel) (éd.), *Tumbo A de la catedral de Santiago*, Santiago de Compostela, Cabildo – Seminario de Estudios Gallegos, 1998

Mínguez Fernández (José María), *Colección diplomática del monasterio de Sahagún (siglos IX y X)*, León, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1976.

Ruiz Asencio (José Manuel), *Colección documental del archivo de la catedral de León*, t. IV *(1032-1109)*, Léon, Centro de Estudios e Investigación San Isidoro, 1990.

Vázquez de Parga (Luis), Lacarra (José María) & Uría Ríu (Juan), *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, 3 vols., Madrid, 1948, rééd. fac-simil: Pamplona, Gobierno de Navarra, 1992.